

La commune de Chizé réhabilite son marais

21/01/2014 05:38

Changement de mentalités, changement de comportements. La municipalité de Chizé a décidé de réhabiliter le marais qui jouxte le village.

Au bord du village de Chizé, s'étend un marais, une zone humide de 1,40 hectare, propriété de la maison de retraite les Lauriers Roses, espace qui longe la Boutonne et que le conseil municipal a décidé de réhabiliter. La démarche est à contre-courant de ce qu'il était d'usage de faire. « Jusqu'à il y a trente ans, raconte Daniel Barré, conseiller municipal de la commune, les gens venaient y déverser leurs gravats. Ils pensaient bien faire. Pour eux, un marais était une zone sauvage qu'il fallait assainir. On en faisait des dépotoirs pour les combler. »

 Au programme de la fête

Trois fonctions

Mais les mentalités évoluent, remuées par des gens comme Daniel Barré, militant au sein de l'Apipee, l'Association pour la protection, d'information et d'étude de l'eau et de son environnement qui va accompagner ce projet.

« L'idée est de réhabiliter ce marais dans ses fonctions », résume le conseiller municipal. D'abord, il faut lui rendre sa mission de zone d'extension des crues.

Ensuite, en refaire un espace de biodiversité pour une flore (roselières...) et une

avifaune très spécifiques (bouscarle de Cetti, fauvettes aquatiques, phragmites des joncs...). Mais avant que les cortèges floristiques et faunistiques (1) ne réinvestissent spontanément le lieu (la commune ne fera aucune plantation), il faut d'abord évacuer les pierres qui, au fil des années, ont asphyxié la zone : un bon millier de mètres cubes de gravats à extirper, estime l'équipe municipale qui a chiffré à 42.000 € le montant du coup de pelleuse (2) prévu en septembre-octobre prochain. Mais avant de retirer ces gravats, il faudra préalablement arracher les arbres qui ont poussé dessus. D'où le chantier participatif organisé ce samedi 1^{er} février et qui constituera l'ouverture de la fête des zones humides de Chizé (lire ci-dessous).

Pédagogie

Enfin, « cet espace aura vocation à devenir un espace pédagogique. Pour cela, il sera aménagé de façon à accueillir le public, notamment les scolaires ». Entre le village et le marais, un chemin sera créé pour proposer une déambulation douce. « Depuis ce chemin, des incursions dans la zone sauvage pourront ensuite être organisées, mais de façon très ponctuelle, l'idée étant que l'impact humain soit le plus limité possible. »

nr.niort@nrco.fr

(1) Des inventaires faunistiques ont été réalisés par Charly Bost (ornitho) et Xavier Bonnet (reptiles) du CNRS. Enora Leblay réalise l'inventaire botanique de la zone. (2) Le projet a déjà reçu le soutien du conseil général, de la commune et de l'agence de l'eau Adour-Garonne. La Région (projets mares) et la fondation Lisea (compensations LGV) vont, elles aussi, être sollicitées.

Emmanuel Touron



Daniel Barré, membre de l'Apipee et conseiller municipal, est à l'origine de cette réhabilitation à laquelle la population est invitée à participer le 1^{er} février.